

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du 18 août 2015, à 17 heures, salle 322, de l'Hôtel de ville, situé au 191, du Palais à Sherbrooke.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Monsieur Louisda Brochu, président
Monsieur Simon Audet, trésorier
Madame Sophie Breault, secrétaire
Madame Kathleen Gélinas, administratrice
Monsieur René Couture, administrateur
Monsieur Éric Fernet, administrateur
Madame Annie Godbout, administratrice
Monsieur Serge Paquin, administrateur
Madame Julie Roy, administratrice

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Gilles Marcoux, directeur général
Madame Christiane Poitras, adjointe administration

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Daniel Chassé, vice-président
Monsieur Ahmed Boutaleb, administrateur
Monsieur Daniel Pellerin, administrateur
Madame Carole Larose, administratrice
Monsieur Benoît Jeanson, administrateur
Monsieur René Allaire, personne-ressource

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Louisda Brochu souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Corporation de développement commercial de Sherbrooke.

Considérant que l'avis de convocation a été expédié au moins deux (2) jours avant l'assemblée et que nous avons le quorum, M. Louisda Brochu déclare l'assemblée ouverte à 17 h 05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour modifié et remis aux membres avant l'assemblée.

C.A. 2015-36

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 20 MAI 2015

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT DES COMITÉS

Présentation des états financiers intérimaires

AFFAIRES COURANTES

Position par rapport à la politique culturelle

Avis sur l'ajout d'usage dans le pôle de voisinage

Avis changement de zonage zone CB1

Projet de plan d'action 2016

Prévisions budgétaires 2016

Renouvellement prêt à terme

Rapport du directeur général sur les dossiers en cours

Rapport mi-annuel sur l'appréciation des employés

DIVERS

Bordereau de correspondance

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2015-37

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 mai 2015 tel quel.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Gilles Marcoux informe les membres présents qu'une analyse a été effectuée au sujet des demandes de permis de ventes itinérantes sur le territoire et a démontré que sur 200 demandes seulement une était problématique.

Une demande de subvention salariale a été acheminée auprès d'Emploi Québec pour l'embauche d'une ressource supplémentaire à la mise à jour de l'observatoire commercial. Cette demande a été acceptée et cette nouvelle ressource est en fonction depuis le 22 juillet dernier.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 **Présentation des états financiers intérimaires**

Selon les recommandations du comité de travail mandaté par le c.a. afin qu'il se penche sur les indicateurs financiers permettant de bien suivre la situation de Commerce Sherbrooke, un tableau de bord financier est présenté aux membres du c.a. Ils ont pris connaissance de ce tableau financier qui répond dans l'ensemble aux attentes formulées par le comité de travail. Toutefois, les membres du conseil souhaitent que l'on apporte une modification qui bonifiera la lecture de la situation financière périodique.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 **Position par rapport à la Politique culturelle**

Une demande de M. Yves Masson de la division de la culture de la Ville de Sherbrooke, nous a été adressée afin de proposer des bonifications aux actions structurantes à incorporer dans la future Politique culturelle de la Ville de Sherbrooke en lien avec la mission de notre organisation.

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des recommandations proposées en lien avec notre organisation. Après discussion, ils ont apporté certaines précisions aux propositions de bonification énoncées.

C.A. 2015-38

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de soumettre au responsable de la division de la culture de la Ville de Sherbrooke, les recommandations modifiées de notre organisation.

6.2 Avis sur l'ajout d'usage dans pôle de voisinage

Considérant que l'usage « station-service », lorsque accessoire à un dépanneur, revêt un caractère structurant pour un pôle commercial de voisinage;

Considérant qu'une station-service bien implantée et aménagée n'est pas une source importante de nuisance pour le secteur;

Considérant que l'octroi de l'usage « station-service » dans le pôle de voisinage du boulevard René-Lévesque, malgré la viabilité incertaine de l'infrastructure, pose de faibles risques de déséquilibrer la structure commerciale du secteur;

Considérant que le libre marché déterminera de la pertinence ou non d'implanter une station-service dans le pôle de voisinage René-Lévesque/Matisse;

C.A. 2015-39

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de donner suite à la demande de changement de zonage afin d'inclure l'usage « station-service » aux deux terrains commerciaux composant le pôle de voisinage du Boulevard René-Lévesque-Matisse tout en laissant le soin au département de planification urbaine de définir les usages accessoires permis et les normes régissant leur implantation afin de minimiser au maximum les potentiels de nuisance.

6.3 Avis changement de zonage zone CB1

Commerce Sherbrooke a été approché par le Service de planification et de développement urbain de la Ville de Sherbrooke afin d'émettre un avis sur la pertinence de permettre l'usage « vente au détail de pièces et d'accessoires pour l'automobile » dans la zone CB1. Cette demande vise à permettre l'implantation d'un commerce de la bannière « Carquest » sur la propriété située au 2530, 2532, 2534, rue Galt Ouest.

C.A. 2015-40

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu de ne soumettre aucune recommandation au Service de planification et de développement urbain, puisque les membres du conseil d'administration n'ont pu dégager une majorité.

Pour : 4 votes

Contre : 4 votes

6.4 Projet de plan d'action 2016

Considérant que la Corporation doit, de façon générale, piloter, dans une perspective de développement durable et en concertation avec les services municipaux et les acteurs du milieu, l'évolution de la structure commerciale de Sherbrooke;

Considérant qu'en 2012, le conseil d'administration adoptait une vision de développement stratégique du commerce qui visait à assurer un équilibre des fonctions commerciales, établissait une structure commerciale cohérente et productive sur l'ensemble du territoire, encourageait l'activité socioculturelle comme facteur d'achalandage et de reconnaissance, contribuait à une activité commerciale respectueuse de l'environnement et qui intégrait davantage l'innovation technologique et commerciale dans les pratiques d'affaires.

Considérant que Commerce Sherbrooke doit actualiser annuellement le plan d'action pour le développement de la structure de développement commercial.

Considérant que le projet de plan d'action reflète et qu'il sera ajusté en fonction des préoccupations des membres du conseil d'administration;

C.A. 2015-41

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le plan d'action 2016.

6.5 Prévisions budgétaires 2016

Considérant que le conseil municipal demande, entre autres, aux organismes de limiter les ajustements de coût aux obligations rattachées à des clauses contractuelles ou légales, d'ajuster les dépenses énergétiques en fonction d'hypothèses clairement identifiées et d'utiliser l'Indice des prix à la consommation (IPC) : 1,5% pour ajuster les montants d'assistances financières;

Considérant que nous devons à même notre budget assumer une augmentation de la masse salariale de plus ou moins 4,5% soit plus ou moins 18 000 \$;

Considérant que l'ensemble des dépenses d'opération et d'amortissements requièrent un budget de l'ordre de 1 055 741 \$ donc 809 409 \$ de la Ville de Sherbrooke;

C.A. 2015-42

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter un budget équilibré de 1 055 741 \$.

6.6 Renouvellement prêt à terme

Considérant que tous les chèques, lettres de change et autres effets, billets ou titres de créance, émis, acceptés ou endossés au nom de la corporation devront être signés par le ou les administrateurs de la corporation que le conseil d'administration désignera par résolution;

Considérant que le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs et tous les mandats jugés utiles au comité exécutif ainsi qu'au directeur général;

Considérant qu'en 2008, Desjardins Centre financier aux entreprises convenait de consentir à la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke un prêt à terme de 1 389 000 \$ devant servir uniquement pour le projet de rénovation du 174, rue du Palais;

Considérant que le prêt d'environ 1 068 018.29 \$ vient à échéance le 30 juin 2015;

Considérant que le financement n'est pas visé par l'article 573 de la Loi des cités et villes du Québec;

Considérant que nous avons tout de même invité quatre institutions financières à nous faire une proposition de financement;

Considérant l'analyse des différentes propositions;

Considérant que Desjardins nous propose un taux fixe de 2,89% pour un terme de 4 ans, et de ne pas nous charger pour la durée du terme de 4 ans, les frais de révision annuel du dossier;

Considérant que ce financement sera exclu du versement de la ristourne annuelle de la caisse;

C.A. 2015-43

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Desjardins : 1 068 018.29 \$ au 30 juin 2015, au taux fixe de 2,89 % sans autre frais annuel pour un terme de 4 ans et de mandater monsieur Gilles Marcoux, directeur général, pour signer la convention du prêt à terme.

6.7 **Rapport directeur général sur les dossiers en cours**

Monsieur Marcoux fait rapport aux membres du conseil d'administration de l'avancement des différents dossiers. Il mentionne, entre autres, l'ouverture de **Tech Sport** : 27 juillet (Place des congrès), **Kidi Kado**: 31 juillet (231, rue Dufferin), **Sports aux puces** : 15 août (4793 boul. Bourque), **Cul de poule** : 24 août (266, rue Aberdeen), **Entrepôt de la lunette** : septembre (1400, rue King Ouest), **Café général conserverie**: septembre (74, rue Alexandre).

6.8 **Rapport mi-annuel sur l'appréciation des employés**

Les rencontres se sont tenues dans la semaine du 22 juin dernier. On parle d'une rencontre de plus ou moins une heure. Les rencontres ont permis de faire le point avec chacun des employés sur la progression de ses objectifs professionnels et personnels. Dans l'ensemble, les employés sont en ligne avec leurs objectifs. À moins d'indication contraire, il ne devrait pas avoir de mauvaise surprise d'ici la fin de l'année.

Nous avons également profité de l'occasion pour informer les employés des règles budgétaires et prendre leurs opinions sur nos priorités pour 2016.

7. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

7.1 **Bordereau de correspondance**

À titre d'information, dépôt d'une correspondance d'Indemnipro, expert en sinistre.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée se tiendra le mardi, le 15 septembre 2015 à 17h, salle 322, Hôtel de Ville de Sherbrooke au 191, rue du Palais.

9. DIVERS

Aucun point à ajouter.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 08.

C.A 2015-44



Sophie Breault, secrétaire
2015-08-18